

Un crédit de CHF 446'000.- TTC pour le réaménagement du parc en Saule (DS 10-2023-49)

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint,
- Vu le rapport de la commission « Durabilité et Sports - DS » du 18 janvier 2024,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration - FA » du 26 janvier 2024,
- Conformément à l'article 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 15 oui, 7 non et 1 abstention (23 votants)

1. de réaliser les travaux de réaménagement du parc en Saule.
2. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 446'000.- TTC destiné à ces travaux.
3. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. d'amortir cette dépense nette au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, qui seront coordonnés avec les travaux des rues de Bernex.

EXPOSE DES MOTIFS

Le parc en Saule situé en amont de l'école Robert Hainard est en mauvais état. De nombreux arbres sont en fin de vie, les infrastructures sont abimées et ce lieu sombre est globalement peu utilisé par la population. A la demande du conseil municipal, une démarche participative avec la population bernésienne a été réalisée en 2018.

Les objectifs étaient les suivants :

- Mettre sur pied un projet de réaménagement du parc en Saule, en intégrant les souhaits de la population
- Définir une vision commune entre la population et les habitants, pour permettre une appropriation de l'espace public par les usagers et recueillir les attentes et observations de chacun
- Proposer, à la population, un espace public de qualité, en respectant les principes du développement durable

Ainsi, trois séances publiques se sont déroulées entre avril et juin 2018. Elles ont donné lieu à la définition d'un avant-projet (plan ci-après).

En parallèle, la réfection des rues de Bernex a été lancée : le réaménagement de la partie « Saule-Creux », jouxtant le parc, commencera à l'automne 2023. Il paraît alors nécessaire de lancer la procédure de réfection du parc en Saule, avec le double objectif suivant : actualiser le projet en conséquence des nouvelles considérations induites par le projet de réaménagement des rues de Bernex et coordonner le chantier de concert avec le chantier de la réfection des rues de Bernex.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à cette demande.

Le Conseil Administratif